

DOSSIER DE PRESSE

19 mai 2024

Saint-Urcize



**Nouvelle brigade territoriale mobile
de gendarmerie**



Création de plus de 200 brigades de gendarmerie nationale

Conformément à son engagement pris en 2022, le président de la République a annoncé, en octobre 2023, la création de 239 nouvelles brigades de gendarmerie sur le territoire national. Cette mesure vise à la fois à renforcer le service public de la sécurité dans nos territoires - alors que près de 500 brigades avaient été supprimées au début des années 2000 - mais également à adapter le maillage territorial de la gendarmerie aux évolutions de la démographie et de la délinquance.

Expression du souhait du président de la République de travailler à l'échelle de chaque territoire, à la demande du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, chaque préfet a conduit entre septembre 2022 et avril 2023 une concertation avec les élus de son territoire, en particulier avec les maires. Suite à cette concertation locale inédite, le 2 octobre 2023, le président de la République annonçait la liste des 239 brigades de gendarmerie, fixes ou mobiles, nouvellement créées et destinées à renforcer la présence des forces de l'ordre sur l'ensemble du territoire.

Dans le département du Cantal, les créations d'une brigade fixe à Jussac et d'une brigade mobile située à l'Est du département étaient retenues. Ces nouvelles unités renforcent les 26 brigades de gendarmerie déjà existantes dans le département du Cantal, en s'inscrivant dans la politique de réarmement des services publics dans les territoires souhaitée par le Gouvernement.



La nouvelle brigade mobile

Aux côtés des élus du territoire, du maire de Val d'Arcomie, initiateur du projet et du colonel Cortot, commandant le groupement de gendarmerie du Cantal, Laurent Buchaillat, préfet du Cantal, a présenté cette nouvelle brigade mobile lors du marché dominical le 19 mai à Saint-Urcize.

Opérationnelle depuis le 16 mai 2024, cette unité sera composée à terme de six gendarmes, avec l'affectation de trois gendarmes le 16 mai, deux le 1^{er} juillet puis un le 1^{er} septembre.

En complément des unités existantes, la brigade mobile renforcera la présence physique de la gendarmerie et l'offre de services à la population sur un secteur principal de quatorze communes où les gendarmes effectueront des patrouilles et pourront accueillir le public dans les locaux municipaux. Un planning hebdomadaire type est présenté ci-après, et sera communiqué à la population. Il fera l'objet d'une évaluation régulière, avec les élus, afin d'être adapté aux besoins des communes, aux événements et au contexte de la délinquance.

La brigade mobile offre ainsi un service de sécurité supplémentaire, adapté aux besoins locaux, et permettra de renforcer le lien avec la population, d'aller à la rencontre des personnes ayant des difficultés pour se déplacer dans une brigade, et de proposer des services de proximité supplémentaires tels que l'accueil du public, des victimes, la prise de plainte ou encore les démarches de procuration.

Crédit: ministère de l'Intérieur et des Outre-mer/F.BRANCHOUX





Planning hebdomadaire type prévisionnel

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Secteurs	Truyère	Planèze	Pinatelle	Lioran sud	Lioran nord	Margeride	Aubrac
Matin	Alleuze	Valuéjols*	Neussargues en Pinatelle*	Brezons	Séguir les Villas**	Clavières	St-Urcize*
Après-midi	Loubaresse	Coltines	Chalinargues**	Lacapelle Barrès / Fridefont (en alternance)	Lavigerie	Vieillespesse	Patrouille en itinérance (fêtes patronales, foires, rencontres sportives, ...)

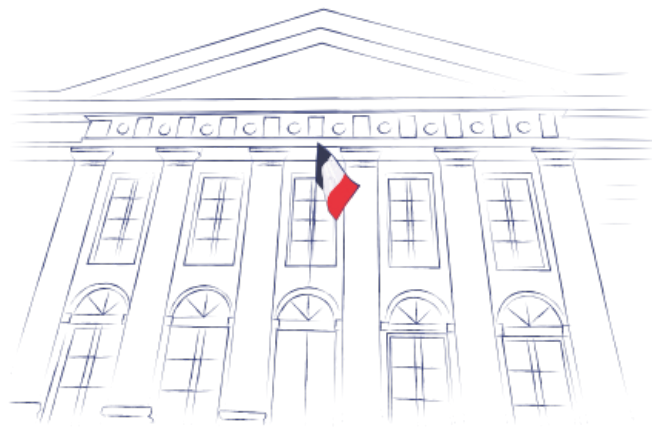
* jours de marché

** station du Lioran (en saison hivernale)



Cette nouvelle brigade vient en complément des dispositifs existants et ne change rien aux procédures d'urgence habituelles.

EN CAS D'URGENCE, appelez immédiatement le 17 ou le 112. En cas de difficulté à parler ou entendre, envoyez un SMS au 114.



www.cantal.gouv.fr

